



Déclaration liminaire des élu(e)s CGT . CTL du 24.09.2013

Tarbes, le 24 septembre 2013

Monsieur le président,

Licenciements dans le privé, suppressions d'emplois, chômage de masse, remise en cause du droit du travail, gel des salaires et du point d'indice dans la Fonction Publique, nouvelles attaques contre les retraites, telle est la potion austéritaire que nous administre le gouvernement Ayrault.

Le 10 septembre, 370 000 salariés ont participé à près de 200 rassemblements et manifestations démontrant en cette période de rentrée que les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions, à l'allongement de la durée de cotisations et à tout nouveau recul.

Un avant-projet de loi a été rendu public le 5 septembre : il prévoit l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 ans en 2035, la mise en place d'un conseil de surveillance de 5 personnalités pour préparer de nouveaux reculs des droits, il vise notamment à « simplifier la gouvernance » des régimes des retraites avec, notamment, le Code des pensions (fonctionnaires) toujours dans le collimateur pour satisfaire aux exigences de l'Union Européenne...

La promesse a été faite au MEDEF de baisser le « coût du travail » avec le transfert des cotisations famille payées par les seuls employeurs vers l'impôt.

Le projet de loi sur les retraites qui a été présenté le 18 septembre au Conseil des ministres est dans la continuité des contre réformes précédentes, n'interrompant en rien la dégradation du niveau des pensions et vise plus particulièrement les jeunes.

A la DGFIP, l'actualité reste celle des suppressions d'emplois, des postes vacants, des restructurations, des suppressions et fusions de services, des travaux sur sites, restructurations immobilières, de la dégradation des conditions d'accueil du public, et de la mise à mal des missions et des conditions de travail.

Déclinant la modernisation de l'action publique (MAP) et traduisant l'austérité à la DGFIP, le directeur général a rendu public le 9 juillet sa démarche stratégique.

Or, le contexte dans lequel s'inscrit la démarche prévoit, notamment, 2564 suppressions d'emplois en 2014 à Bercy (25 000 depuis 2002) et la réduction drastique des dotations budgétaires.

La démarche stratégique c'est notamment une accélération de la liquidation de pans entiers des directions territoriales, les transferts aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance, le recul de l'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

Il est ainsi prévu :

- de concentrer les services comme les SPF (Services de la Publicité Foncière) ou les SIE (Services des Impôts des Entreprises) et de moduler l'accueil des usagers. Il s'agit d'accélérer les restructurations pour accompagner les suppressions massives d'emplois contre la qualité du service public.

Tarbes, le 24 septembre 2013

**Syndicat CGT Finances Publiques
Section des Hautes Pyrénées
Centre des Finances Publiques de Tarbes
1 boulevard du maréchal Juin
65 023 Tarbes cédex 9
<http://www.financespubliques.cgt.fr/65/>**

cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr

➤ de spécialiser des trésoreries pour mieux s'adapter à la loi HPST, à l'intercommunalité et accompagner l'acte III de la décentralisation : nouvelles spécialisations envisagées en pôles nationaux, régionaux ou départementaux pour faciliter les suppressions d'emplois, spécialiser au maximum pour mieux regrouper au niveau régional ou interrégional des centres de services partagés et créer des agences comptables départementales ou régionales pour la gestion des établissements publics de taille modeste.

Cette liste des services supprimés, regroupés, régionalisés n'est pas exhaustive. Par exemple il faut citer la reprise de la fusion SIP/CDIF, la fusion des services de l'enregistrement avec les SPF, la constitution de pôles patrimoniaux et des missions, comme le contrôle fiscal départemental, qui pourraient être régionalisées...

Quant à la tenue du plan cadastral et aux évaluations domaniales, c'est bien leur externalisation qui est visée comme les Domaines avec leur transformation en établissement public.

Alors que des règles de gestion communes aux agents des deux filières ont été élaborées, voici maintenant que le voile se déchire.

L'administration envisage de revenir sur les garanties concédées. Exemple : élargissement des RAN, allongement de la durée de séjour dans le département, postes à profil contre la règle de l'ancienneté.

Aucun service, aucun agent ne sera épargné par cette nouvelle entreprise de démantèlement de notre administration. A cela s'ajoute la volonté de gérer au plan interministériel

Après avoir effectué une première présentation de cette démarche au REX Hôtel durant la convention des cadres A du 12 septembre 2013, vous avez décidé d'effectuer une information lors de ce Comité Technique.

Vous avez récemment écrit que le débat sur la question était public et qu'aucun plan n'était caché.

Nous comptons bien que la séance de ce jour soit marquée par la transparence de votre part et que nous sortions enfin des généralités imprécises afin de mettre clairement sur la table la feuille de route que vous comptez appliquer dans notre département.

Vous aurez compris que nous demandons la précision sur le contenu de la démarche stratégique dans notre département. Les agents, les usagers et partenaires ont le droit à la clarté.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur les 12 points de l'ordre du jour de ce Comité Technique mais nous tenons à vous alerter sur la situation dans notre département. Les agents des finances publiques n'ont aujourd'hui plus les moyens d'assurer correctement leurs missions.

Et au-delà des chiffres, vous devez savoir que tous les services et tous les postes sont touchés par un mal profond :

Au nom d'une modernisation qui n'en est pas une, c'est le sens du travail qui se perd chaque jour un peu plus.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Car, s'il est une réalité que vous ne pouvez nier c'est bien la dégradation constante des conditions de travail.

Elle est telle, que le mal être s'installe chaque jour un peu plus.

Vous comprendrez donc aisément que les agents ne peuvent plus se satisfaire de discours convenus, déplorant l'absence de marge de manoeuvre au plan local.

Il est grand temps que les cadres dirigeants soient aux côtés des agents pour défendre le service public.

Vous ne pouvez éternellement en appeler à l'adaptation ; à la réorganisation ou à la polyvalence pour exercer les missions et tenir les sacro-saints objectifs dont dépend d'ailleurs une partie de votre rémunération.

Pour fonctionner et répondre aux attentes des usagers, le service public a besoin de fonctionnaires et ne peut être une coquille vide.

Il vous faut être conscient de l'exaspération grandissante des agents de tous grades et nous vous mettons en garde contre la dégradation de leurs conditions de travail qu'ils subissent au quotidien.